



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 novembre 2019

DÉLIBÉRATION

N° 146 - 28.11.2019

En exercice... 26
Présents..... 23
Votants..... 26
Abstention 0

**PÔLE SERVICES À LA POPULATION
23. PATRIMOINE**

Marché de conception graphique et de maquetage de la signalétique patrimoniale de l'Ile de Ré Pays d'art et d'histoire et fourniture de plaques de signalétique et de mobiliers – Autorisation de signature préalable au Président

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,
Le 28 novembre,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 22 novembre 2019, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : Mme Isabelle MASION-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines M. Gilles DUVAL,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAÎTRE, Mme Isabelle RONTE
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Léon GENDRE (donne pouvoir à Mme Isabelle MASION-TIVENIN), Mme Catherine JACOB (donne pouvoir à M. Gilles DUVAL), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET).

Secrétaire de séance : M. Gérard JUIN.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20191128-D2019146-DE
Reçu le 29/11/2019



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 novembre 2019

DÉLIBÉRATION

N° 146 - 28.11.2019

En exercice... 26
Présents..... 23
Votants..... 26
Abstention 0

PÔLE SERVICES À LA POPULATION 23. PATRIMOINE

Marché de conception graphique et de maquetage de la signalétique patrimoniale de l'Ile de Ré Pays d'art et d'histoire et fourniture de plaques de signalétique et de mobiliers – Autorisation de signature préalable au Président

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-21-1 relatif à l'autorisation préalable de signature d'un marché,

Vu le Code de la commande publique et plus particulièrement les articles L. 2123-1 et R. 2123-1-1° et R. 2162-2 à R.2162-5,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, et notamment le 3° du 2^{ème} groupe de l'article 5.2 relatif à la promotion, la coordination et la gestion du programme d'actions de valorisation du patrimoine prévu à la convention label Pays d'art et histoire signée avec l'Etat le 27 novembre 2012, entérinés par arrêté préfectoral en date du 25 mars 2019,

Vu la convention Pays d'art et d'histoire de l'Ile de Ré du 27 novembre 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 19 novembre 2019,

Vu le Budget Primitif du budget principal voté par le Conseil Communautaire du 11 avril 2019,

Considérant que l'Ile de Ré a été labellisée Pays d'art et d'histoire par le Ministère de la Culture en 2012 ;

Considérant que la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, gestionnaire du label, mène une politique active de valorisation de son patrimoine dans toutes ses composantes envers un public large et varié ;

Considérant la publication à venir d'une procédure adaptée passée pour une durée de deux ans, allotie comme suit :

- Lot 1 : Conception graphique et maquetage de la signalétique patrimoniale de l'Ile de Ré Pays d'art et d'histoire,
- Lot 2 : Fourniture de plaques de signalétique et de mobiliers ;

Considérant que le lot 1 sera passé sous la forme d'un accord cadre exécuté par la conclusion de marchés subséquents, passé sans montant minimum mais avec un montant maximum annuel de 20 000€ HT ;

AR PREFECTURE

017-241700459-20191128-D2019146-DE
Reçu le 29/11/2019



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 novembre 2019

DÉLIBÉRATION

N° 146 - 28.11.2019

En exercice... 26
Présents..... 23
Votants..... 26
Abstention 0

PÔLE SERVICES À LA POPULATION 23. PATRIMOINE

Marché de conception graphique et de maquetage de la signalétique patrimoniale de l'Ile de Ré Pays d'art et d'histoire et fourniture de plaques de signalétique et de mobiliers – Autorisation de signature préalable au Président

Considérant que le lot 2 sera passé sous la forme d'un accord-cadre exécuté en partie par la conclusion de marchés subséquents et en partie à bons de commande, conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum annuel de 90 000€ HT ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché de conception graphique et de maquetage de la signalétique patrimoniale de l'Ile de Ré Pays d'art et d'Histoire et de fourniture de plaques de signalétique et de mobiliers, ainsi que tous les actes y afférents, y compris les avenants éventuels.

Affichée le : **2 décembre 2019**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télérécours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telerecours.fr

AR PREFECTURE

017-241700459-20191128-D2019146-DE
Reçu le 29/11/2019